



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3285

Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations à caractère socio-éducatif ou de prévention spécialisée organisant des chantiers loisirs ou éducatifs à destination de jeunes lyonnais rencontrant des difficultés sociales et financières particulières – Programmation complémentaire 2017 pour un montant total de 19 200 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3285 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIO-EDUCATIF OU DE PREVENTION SPECIALISEE ORGANISANT DES CHANTIERS LOISIRS OU EDUCATIFS A DESTINATION DE JEUNES LYONNAIS RENCONTRANT DES DIFFICULTES SOCIALES ET FINANCIERES PARTICULIERES – PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2017 POUR UN MONTANT TOTAL DE 19 200 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) constitue l'organe partenarial de pilotage et de concertation pour la mise en œuvre de la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) signée le 10 décembre 2014 avec le Préfet du Rhône, le Procureur de la République, le Président du Tribunal de Grande Instance, la Présidente du Conseil Général du Rhône (auquel a succédé la Métropole de Lyon, au 1^{er} janvier 2015, sur le périmètre de l'ancienne Communauté urbaine de Lyon) et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

La STSPD constitue le programme de travail du CLSPD, ainsi que le volet sécurité/prévention de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville, approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 23 novembre 2015.

En liaison avec les structures de quartier ou associations spécialisées dans le domaine de la prévention, une programmation financière spécifique est proposée à l'approbation du Conseil municipal afin de développer les « chantiers jeunes » sur le territoire communal.

Elle complète les subventions allouées dans le cadre de la première programmation, d'un montant de 55 800 euros, lors du Conseil municipal du 29 mai 2017.

Deux types de chantiers sont envisageables, selon l'âge des jeunes ou leurs besoins spécifiques :

- Des chantiers « loisirs » à destination des adolescents âgés de 14 à 18 ans, qui se déroulent durant les congés scolaires ou le temps libre, et permettent aux jeunes de financer principalement des projets de départ en vacances. Ces chantiers sont portés par les structures de quartier, MJC ou centres sociaux.

- Des chantiers « éducatifs » pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par les éducateurs spécialisés et dont la compétence relève essentiellement de structures telles que l'association Sauvegarde 69 (ex ADSEA-Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance) ou la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence). Un partenariat privilégié avec la Mission Locale permet de positionner des jeunes en grande difficulté sur ces chantiers.

Les projets soumis à votre approbation répondent aux exigences fixées en termes de sécurité (âge, encadrement, assurance, autorisation parentale, fiche sanitaire), et en termes de

partenariat avec les jeunes certes, mais également avec les intervenants dans le quartier (services municipaux, régies de quartier, bailleurs sociaux...).

Compte tenu de l'importance de ce dispositif auprès des jeunes, je vous propose de poursuivre cette dynamique des chantiers en apportant un soutien financier aux associations qui présentent des projets pertinents, en particulier dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire d'intervention du contrat de ville de Lyon. Les actions vous sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Arr.	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu de l'action	Montant proposé LC 41939
1 ^{er}	Sauvegarde 69 Parc Saint-Exupéry 2, rue Maryse Bastié 69800 BRON	Chantier éducatif	Educatif	Eté	Remise en peinture des espaces communs 44, rue des Chartreux avec pour objectif de financer les vacances d'un groupe de jeunes	1 700 €
3 ^e / 7 ^e	Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence – SLEA 12, rue Montbrillant 69003 LYON	Chantiers Ponctuels Espaces Verts quartier Moncey	Educatif	Eté	120 heures de chantiers prévues en juillet avec pour objectif de raccrocher des jeunes sur des dispositifs d'insertion sociale, professionnelle et de prévention de la marginalisation	2 000 €
3 ^e / 7 ^e	Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence - SLEA 12, rue Montbrillant 69003 LYON	Passage Meynis Lyon Est 2017	Educatif	Eté	25 heures de chantier de restauration et de finition de la fresque du 19 au 23 juin suite à des tensions sur le quartier	1 600 €
3 ^e / 7 ^e	Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence - SLEA 12, rue Montbrillant 69003 LYON	Espaces verts – Jardin En Guedi à Gerland	Educatif	Eté	35 heures de chantier de remise en état des espaces verts en 5 jours pour 2 jeunes	1 100 €
5 ^e	Fondation AJD 8, place Saint-Paul 69005 LYON	Emplois semaine verte	Educatif	Eté	Du 26 au 30 juin, installation de stands, diffusion d'informations sur les métiers de l'emploi vert	1 031 €

Arr.	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu de l'action	Montant proposé LC 41939
5 ^e	Fondation AJD 8, place Saint-Paul 69005 LYON	Chantier peinture du local "rencontres habitants" la Sarra	Educatif	Eté	42 heures de chantier de mise en peinture du local "rencontres habitants" du 3 au 11 juillet. Impliquer un groupe de jeunes filles dans la vie du quartier à partir du chantier	1 500 €
5 ^e	MJC Ménival 25, rue de Ménival 69005 LYON	Chantier printemps 2017. Réalisation d'un trompe l'œil sur le local poubelle	Loisirs	Printemps	Mise en peinture d'un local poubelle du quartier du 19 au 28 avril	1 500 €
5 ^e	MJC Ménival 25, rue de Ménival 69005 LYON	Chantier été 2017. Réalisation d'un trompe l'œil sur le local poubelle	Loisirs	Eté	Finir le trompe l'œil sur le local poubelle de Ménival. Partenariat avec la SACVL pour 70 heures de chantier du 10 au 28 juillet	1 700 €
5 ^e	MJC Ménival 25, rue de Ménival 69005 LYON	Chantiers automne 2017	Loisirs	Automne	Partenariat avec la SACVL ou les Espaces verts pour 45 heures de chantier du 23 octobre au 3 novembre	500 €
7 ^e	Fondation Armée du Salut - Arche de Noé 3, rue Féllissent 69007 LYON	Chantier jeune	Loisirs	Printemps	Mise en peinture sur un local d'ACI Armée du Salut par un groupe mixte du 24 au 28 avril	1 200 €
8 ^e	Centre Social Etats-Unis Langlet-Santy 2, place du 8 mai 1945 69008 LYON	Chantier été 2017	Loisirs	Eté	Chantier du 17 au 21 juillet avec pour objectif de faire participer des jeunes au financement de leur départ en séjour Grand Lyon Habitat ou Ville de Lyon	786 €
8 ^e	Centre Social Etats-Unis Langlet-Santy 2, place du 8 mai 1945 69008 LYON	Chantier automne 2017 sur le local situé 108, avenue Paul Santy	Loisirs	Automne	25 heures de chantier de mise en peinture du local 108, avenue Paul Santy avant l'installation du centre social dans ces locaux du 23 au 27 octobre	800 €

Arr.	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu de l'action	Montant proposé LC 41939
9 ^e	Le Lien Théâtre 237, rue des Erables 69009 LYON	Estime de soi, expression orale	Educatif	Annuel	Atelier de théâtre pendant les Chantiers Tremplins d'Insertion	2 000 €
9 ^e	Centre social Duchère Plateau R. Maugius 235 av. du Plateau 69009 LYON	Chantiers jeunes	Loisirs	Printemps	Entretien du Centre social, peinture de 2 salles du 18 au 24 avril	640 €
9 ^e	Centre social de la Sauvegarde 26, av. Rosa Parks 69009 LYON	Chantier de rénovation du Centre social de la Sauvegarde	Educatif	Printemps	Remise en peinture d'une salle d'activité du Centre social du 18 au 21 avril	1 143 €
Total						19 200 €

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre des programmations « chantiers loisirs ou éducatif » s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2016 : 72 397 euros ;
- au titre de l'année 2017 : 75 000 euros ;
(y compris la présente programmation).

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission sécurité, déplacements, voirie ;

DELIBERE

1. La programmation complémentaire 2017 des chantiers loisirs et éducatifs figurant dans le tableau ci-dessus est approuvée.

2. La convention mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence (SLEA) est approuvée.

3. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement (pluriannuelles en cours de validité ou relatives à l'année en cours) est approuvé.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense correspondante, soit 19 200 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41939, nature 6574, fonction 422.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY